

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 7 octobre 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, notamment son article 4,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire

M. Olivier (Patrick), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France, en remplacement de Mme Lailler Beaulieu (Michèle).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président

*du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*

LUC ROUSSEAU